

Traits d'Union



OCTOBRE 2006

- 1 / Percée en santé sécurité
- 2 / Travelodge Montréal
- 3 / Un blog syndical
- 4 / L'écart grandit

Canadien Pacifique Équilibre entre travail et vie personnelle

Les 1200 membres au Canada et au Québec de la section locale 1976 ont accepté une nouvelle convention collective avec Chemin de fer Canadien Pacifique. Notons une disposition unique sur l'équilibre entre le travail et la vie personnelle qui permet le départ progressif à la retraite, le partage de postes, le congé pour des raisons familiales, le congé sabbatique payé et la flexibilité des horaires.

L'entente de trois ans prévoit des augmentations de salaires de 3 % la première année, de 4 % la deuxième année et de 3 % la troisième année. Le programme de participation aux bénéfices est maintenu.

L'indemnité de vacances, les primes de postes et l'entente sur la sécurité du revenu ont été améliorées.

Il y a aussi des gains pour l'assurance-vie, les soins dentaires, l'assurance-maladie complémentaire et les soins de la vue. ●

Goodyear Fermeture

Goodyear a annoncé la fermeture de l'usine à Ville St-Laurent. Elle touche 14 métallos. ●

Sécurité dans les aéroports Les Métallos exigent une véritable stratégie

Selon le Syndicat des Métallos, il faut une stratégie de prévention sur tout le territoire des aéroports au Québec. À Dorval, aucun plan de surveillance pour l'ensemble du territoire de l'aéroport n'a été mis en place avec les agences de sécurité syndiquées Métallos. Il y a au Québec deux agences de sécurité qui font la fouille des passagers. Les mesures et les méthodes sont appliquées uniformément dans tous les aéroports du Québec. Une stratégie a été mise en place et de la formation a été donnée à tous les agents de fouille. S'il y avait eu des gardiens pour surveiller les clôtures, le reporter du Journal de Montréal aurait été interpellé. La sécurité passe aussi par des enquêtes policières mieux ciblées et une meilleure analyse des renseignements recueillis. Les Métallos représentent 1000 agents de contrôle dans les aéroports au Québec. ●



Santé sécurité chez CCC Comité paritaire mis sur pied

Les agents de sécurité oeuvrant pour le Corps canadien des commissionnaires (CCC) à Hull ont mis sur pied avec l'employeur un comité paritaire de santé-sécurité au travail bien que ce secteur ne soit pas reconnu comme prioritaire au sens de la loi sur la santé et sécurité au travail. Ces agents de sécurité ont accompli un pas de géant car leur action englobe tout le Québec. Le comité paritaire réunira trois représentants syndicaux et trois représentants patronaux. L'employeur libèrera sans perte de salaire les représentants à la prévention. La formation de tous les membres du comité paritaire sera assurée par les Métallos. ●

Bois Ouvré Vigilance syndicale

L'employeur chez Bois Ouvré à Beauceville avait reçu à maintes reprises par l'entremise du comité syndical en santé sécurité, des recommandations mettant en évidence des dangers de blessures graves ou d'accidents mortels. Suite à la visite d'un inspecteur de la CSST, il a été obligé de se conformer aux recommandations du comité. Par la suite, il a effectivement apporté des améliorations. ●

Projet Persévérance Embauche d'ex-Métallos

Le Syndicat des Métallos a négocié une entente avec Xstrata au sujet de l'embauche des mineurs Métallos, victimes de la fermeture de la mine Matagami. Il y a 75 Métallos sur la liste de rappel. Xstrata va aussi embaucher les Métallos et respecter la convention collective lors de la mise en exploitation de la nouvelle mine.

Xstrata est le nouveau propriétaire de Falconbridge, la compagnie qui avait acheté Noranda, l'ancien propriétaire de la mine de cuivre. Le projet Persévérance pourrait créer 200 emplois. ●

Activités

■ Novembre 2006

- 14-15 **Emploi FTQ**
Montréal
22-24 **Ass. annuelle**
Sherbrooke
29-30 **Femmes FTQ**
Montréal

Cours

■ Octobre 2006

- 2 au **Délégué**
4 Ste-Thérèse
3 au **Dirigeant**
6 Québec
4 au **Réclamations**
6 Montréal
10 au **Griefs**
12 St-Jean
11 au **Enquête**
13 Québec
16 au **Réclamations**
18 Ste-Thérèse
17 au **Dir. financier**
18 Longueuil
18 au **Délégué**
20 Montréal
19 au **Dir. financier**

- 20 Ste-Thérèse
24 au **ECS**
26 Ste-Jean
25 au **Grief**
27 St-Jean
30 au **Délégué**
1^{er} nov. Québec
31 au **ECS**
2 nov. Port Cartier

■ Novembre 2006

- 1 au **Santé sécurité**
3 St-Jean
6 au **Dirigeant**
8 Trois-Rivières
6 au **Enquête**
8 Longueuil
8 au **Délégués**
10 Sherbrooke
13 au **Dirigeants**
16 St-Jean
14 au **Dirigeants**
17 Rouyn-Noranda
27 au **Retraite**
29 Longueuil
27 au **Délégués**
29 Chicoutimi
29 au **Dirigeants**
1^{er} déc. St-Jean

Travelodge Montréal Centre Des gros gains

Les 50 Métallos de l'hôtel Travelodge Montréal Centre ont ratifié un contrat de travail de quatre ans. Les augmentations salariales sont de 3 %, 3 %, 4 % et 4 %. Les autres gains sont une diminution de la charge de travail, une majoration de la part de l'employeur au REER collectif de 2 %, 0,5 % et 1 % pour chacune des trois premières années, la bonification de plusieurs primes ainsi qu'une semaine de vacances de plus après 15 ans de service. Le salaire horaire moyen est de 14 \$.

Candiac

Un pas vers la liberté !

Les 40 Métallos de l'entrepôt alimentaire Les Produits de Marque Liberté à Candiac ont signé leur première convention collective. L'entente de trois ans prévoit des augmentations pouvant aller jusqu'à plus de 2,75 \$ l'heure la première année. Celles des autres années seront déterminées selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) avec un minimum de 2,7 % la 2^e année et de 2,8 % les 3^e et 4^e année avec un maximum de 3,2 %. Leur salaire horaire varie entre 9 \$ et 13 \$. Ils auront six jours de congé de maladie de plus, une semaine de vacances après quatre ans de service, une autre additionnelle après neuf ans, une autre après 14 ans et enfin une sixième après 19 ans de service. La main d'oeuvre est composée à 90 % de femmes.

Kiewit

Réintégration

Un Métallos de l'entreprise Kiewit à la mine Raglan dans le Grand Nord est de retour au travail. Il vient d'être réintégré par un arbitre suite à un congédiement. L'employeur n'a suivi aucune gradation de sanctions avant de congédier le travailleur.

Taxi

Revendications et représentation

Les Métallos réclament que le transport des handicapés soit effectué par les chauffeurs de taxi. Un permis restreint pour le transport des handicapés coûte 5 000 \$ par an. L'achat d'un permis de taxi est de 200 000 \$. Les Métallos sont présents à la table de concertation de l'industrie du taxi. Une assemblée à Longueuil près d'une aire d'attente de taxi a permis d'amener 30 nouveaux membres.

Août 2006

Inflation

En août 2006, l'inflation était de 2,1 %.

Période de référence

C'est la période pendant laquelle le travailleur ou la travailleuse acquiert progressivement le droit par exemple à un congé annuel intégral.

L'expression la plus couramment utilisée soit « période d'éligibilité » vient de l'expression anglaise « probationary period ».

Saviez-vous que ?

Les machines causent 37 accidents par jour

Présentes dans tous les secteurs d'activité, les machines causent au Québec, en moyenne, plus de 13 500 accidents du travail par année, très souvent des accidents graves. De 2003 à 2005, les machines ont provoqué le décès de 53 travailleurs, dont neuf avaient moins de 25 ans.

Camionnage

Le travail quotidien des Métallos

■ Un camionneur a eu un accident avec son véhicule lourd et a subi des blessures corporelles qui l'ont empêché de travailler pendant un peu plus de cinq mois. Suite à ses démarches personnelles auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), celle-ci a refusé de lui accorder une indemnité de remplacement du revenu, jugeant que les blessures subies n'avaient pas causé une incapacité au-delà d'une période de sept jours. Suite à cette décision, le membre a demandé que l'Association professionnelle des chauffeurs de camion (APCC) le représente dans le cadre d'une demande de révision. Les Métallos ont fait reconnaître son incapacité et obtenu le versement de l'indemnité de remplacement du revenu à laquelle il avait droit pour la totalité de la période réclamée, soit un peu plus de cinq mois.

■ Un autre membre de l'APCC avait conclu un contrat verbal pour l'acquisition d'un camion et donné une avance de 3 000 \$. En raison d'un retard dans les modifications qui devaient être apportées au camion, le membre a refusé de compléter la transaction. Le vendeur a refusé de lui rembourser son avance. Suite à une mise en demeure, les représentants des Métallos ont convaincu le vendeur de rembourser la totalité du montant, ce qui a évité des procédures judiciaires devant la Division des petites créances.

■ Une autre démarche de l'APCC a permis à un membre de récupérer, sans procédures judiciaires, la totalité des sommes qui avaient été perçues par une compagnie de financement après l'échéance du terme d'un crédit-bail. L'APCC a pu convaincre la compagnie de rembourser volontairement les sommes demandées. Le membre aurait été obligé de prendre une poursuite judiciaire en Ontario. ●

Négociations à surveiller

Air Liquide. Les 80 Métallos sont sans contrat de travail depuis le mois de mai 2006. La conciliation sera déterminante dans les prochaines semaines.

Nordia. Les 300 nouveaux membres de ce centre d'appel à Montréal

forment l'unité 611 de la section locale composée 1976. Ils négocient.

Goodyear. Les 56 Métallos de bureau de la section locale 919 à Valleyfield négocient. Un mandat de grève a été donné au comité de négociations. ●

Le blog du 6687

Les Métallos de la section locale 6687 en grève chez Nexans à Québec depuis le 13 juillet ont désormais un blog: www.grevenexans.blog.ca

Fabrimet

Six ans / 2,86 \$

Les 60 Métallos chez Fabrimet à Drummondville ont accepté un contrat de travail de six ans et des augmentations de 2,86 \$ l'heure. D'autres améliorations ont également été obtenues : une prime supplémentaire de 0,40 \$ pour les transferts temporaires, un congé de deuil supplémentaire pour les petits-enfants, le droit à un congé sans solde d'un an, une bonification des vacances en semaine et en pourcentage, une augmentation de la prime de nuit, une augmentation salariale dans une classe d'emploi, le paiement par l'employeur des montures de lunette et des protecteurs auditifs et une bonification de 1 % du régime de retraite. Le salaire moyen est de 16 \$ l'heure. ●

Pliages Apaulo

Six ans

Les 40 Métallos chez Pliages Apaulo ont paraphé une entente de plus de six ans. Leurs salaires seront bonifiés de 0,30 \$ l'heure pour chacune des trois premières années. Par la suite, les augmentations seront déterminées selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) avec un minimum de 0,30 \$ l'heure et un maximum de 0,50 \$. D'autres améliorations : un congé férié additionnel, le versement par la compagnie de 50 % de la cotisation hebdomadaire de l'assurance collective et de meilleures primes d'équipe. Pliages Apaulo est une entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces de meubles. ●

Mailbec

Trois ans / 1,05 \$

Les Métallos d'Industries Mailbec, Usine Nord de St-Théophile ont accepté un premier contrat de travail d'une durée de trois ans. Les augmentations salariales sont de 0,30 \$ la première année, 0,35 \$ la deuxième année et 0,40 \$ la troisième année. Un rattrapage salarial est aussi en vigueur pour la majorité des postes de travail. Les travailleurs ont la possibilité d'adhérer à un régime de retraite où l'employeur contribue jusqu'à 2,5 % du salaire. Ils font la transformation de bardeaux de cèdre. ●

Syndicat des Métallos (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100
Montréal, Québec H2M 2V8
Téléphone: (514) 382-9596
Télécopieur: (514) 382-2290
Courriel: syndicat@metallos.org
Toile: www.metallos.org

Société canadienne des postes
Envois de publications numéro
40063037

Cour Suprême et la faillite Les tribunaux ne peuvent statuer sur les droits du successeur

Une décision de la Cour Suprême confirme clairement que ce sont les commissions des relations de travail qui devraient statuer sur les questions relatives aux droits du successeur et non pas les tribunaux.

La décision empêche les tribunaux qui nomment des séquestres intérimaires de déclarer que ces séquestres ne sont pas les nouveaux employeurs en vertu de la législation sur les relations de travail. La Cour a également déclaré que les ordonnances nommant les séquestres intérimaires ne les protègent pas forcément de leur responsabilité en tant que nouvel employeur.

Cette cause pourra aussi aider les syndicats à obtenir le droit de porter les poursuites devant les commissions des relations de travail lorsque les employeurs deviennent insolvables. ●

Société de développement de la Baie James Travail moins pénible

Les Métallos de la Société de développement de la Baie James (SDBJ) affectés à l'entretien de la route entre Matagami et Radisson ont accepté une convention collective de trois ans qui prévoit 2,5 % d'augmentations par année. Un gain important a été l'engagement de la compagnie à mécaniser davantage les outils de travail afin de réduire le caractère pénible du travail et à rappeler au travail trois Métallos. Le salaire horaire moyen est de 23 \$. ●

Colloque sur l'emploi



La FTQ organise un important colloque sur l'emploi les 14 et 15 novembre prochain à Montréal.

Victorama Cinq ans

Les 23 Métallos chez Victorama, un fabricant de meubles dans la région des Bois Francs, ont signé une entente de cinq ans. Les salaires seront augmentés de 0,65 \$ à 0,70 \$ de l'heure la première année et de 0,25 \$ de l'heure pour chaque année ultérieure. L'employeur paiera 50 % de la cotisation hebdomadaire de l'assurance collective. ●

▼ Un État sous influence

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a produit un documentaire : **Un État sous influence : Comment le chantage des multinationales menace notre démocratie.**

L'organisme de solidarité internationale veut susciter une réflexion sur plusieurs questions d'actualité dont celle de la walmartisation de la société. Le documentaire nous transporte dans différentes régions du Québec où la multinationale Wal-Mart s'est installée. Des pistes de solution sont proposées pour celles et ceux qui désirent un modèle de société plus épanouissant. ●



Je me souviens

Philips, c'est pas
une lumière!



Boycottons le secteur des luminaires chez Philips. Cette compagnie a mis à pied des Métallos à St-Jérôme et a déménagé au Brésil. ●

États-Unis ▼ L'écart grandit

Une étude de l'Economy Policy Institute révèle qu'en 2005, les patrons des grandes compagnies américaines ont gagné 10,98 millions \$ en moyenne contre 41 861 \$ pour les salariés de base. C'est 262 fois plus que leurs employés au bas de l'échelle. ●

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'Union

NUMÉRO
187

Bulletin d'information à l'intention des militants et des militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Qc H2M 2V8
Téléphone: (514) 382-9596 Télécopieur: (514) 382-2290
Courriel: syndicat@metallos.org Toile: www.metallos.org
Directeur des Métallos québécois: Michel Arsenault
Responsable: André Laplante
Correspondants: Francis Paige (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine), Alain Frenette (Montréal), Simon Dugas (St-Jean), Philippe Doré (Québec), Jean-René Dumas (Nord Nord-Ouest)
Collaboration: Lucie Gauthier
Personnel de soutien: Francine Couture, Solange Rivest (Montréal)
Tirage: 15 000 Premier numéro: Mars 1983
Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Transcontinental Québec
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec